

Le 22 avril 2027



APPEL DE CANDIDATURES
EXPOSANTS

Avec la participation financière de :





Description de l'événement

Le Salon de l'emploi de Saint-Jérôme sera de retour pour une quatrième édition! Cette initiative de la Centrale des affaires, réalisée avec la participation financière du gouvernement du Québec, vise à favoriser l'embauche locale en offrant aux employeurs de Saint-Jérôme une occasion privilégiée de rencontrer des candidats qualifiés, de présenter leurs perspectives de carrière et de faire rayonner leur organisation.

Jusqu'à 50 exposants pourront tenir un kiosque sur le site.

En avril 2026, le Salon de l'emploi de Saint-Jérôme a accueilli plus de **1400 visiteurs!**

Horaire

- Jeudi 22 avril 2027, de 10 h à 19 h

Lieu

- Quartier 50+ (425, boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est)

Admissibilité

Le Salon de l'emploi est réservé aux entreprises, commerces, industries et organismes ayant un établissement ou un siège social sur le territoire de Saint-Jérôme.

Les organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et institutionnels sont également admissibles.

Sélection des exposants

En janvier 2027, la Ville communiquera avec toutes les organisations ayant soumis leur candidature. Le nombre de places étant limité, la sélection se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Dispositions générales

Attribution des emplacements

Afin d'assurer une disposition harmonieuse des kiosques sur le site, les emplacements des exposants sont déterminés par les organisateurs.

Engagements de l'exposant

L'exposant s'engage à :

- Installer son kiosque le **jeudi 22 avril 2027, entre 8 h et 9 h 45;**
- Être présent à son emplacement **durant toute la durée de l'événement** afin d'offrir une expérience optimale aux visiteurs*. Un partage d'emplacement avec d'autres employeurs est possible.

* Tout départ avant l'heure de fermeture doit être préalablement autorisé par les organisateurs. Cette exigence fait partie des conditions de participation à l'événement, et son non-respect pourra être pris en considération lors de l'évaluation des candidatures pour les éditions futures.





Engagements de la Ville de Saint-Jérôme

La Ville de Saint-Jérôme s'engage à :

- Coordonner la logistique du Salon de l'emploi;
- Promouvoir l'événement;
- Assurer la présence d'une personne-ressource sur place.

Coût

- Des frais d'administration de 25 \$ (taxes incluses) s'appliquent à tous les exposants sélectionnés.

Matériel fourni

Chaque exposant disposera du matériel suivant :

- Un espace d'environ 1,8 m x 2,4 m (6 pi x 8 pi);
- Une table de 1,8 m (6 pi);
- Une nappe;
- Deux chaises.

Période d'inscription

Les candidatures sont acceptées du 26 octobre au 31 décembre 2026.

Documents requis

Les documents suivants doivent être transmis :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli;
- Le logo de l'entreprise.

Dépôt des dossiers de candidature

En ligne : vsj.ca/salon-emploi

Information supplémentaire

Rachel Guérin

Conseillère aux entreprises et au
développement de partenariats

rguerin@vsj.ca | 450 569-6000





Octobre 2026